



ACTES DES ATELIERS DE L'AGRICULTURE URBAINE ET DE LA BIODIVERSITÉ

ARCUEIL 14 ET 15 JUIN 2019

L'INSTITUT
PARIS
REGION

ARB
AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Fouad Awada

**DIRECTION DE L'AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ IDF**

Julie Collombat-Dubois

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Sophie Roquette

RÉDACTION

Antoine Lagneau, Sandra Deruere

MAQUETTE

Charlotte François dit Jonchères

L'Institut Paris Region

15, rue Falguière
75740 Paris Cedex 15
01 77 49 77 49



www.arb-idf.fr



Parution : juillet 2020

Photo de couverture : Sandra Deruere

ÉDITO

L'AGRICULTURE URBAINE, ENTRE PRATIQUES ET RECHERCHES POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES VILLES

Arcueil est depuis cinq ans, avec son programme Ville comestible, une ville référente sur l'agriculture urbaine. En plaçant dès 2014 l'agriculture et l'alimentation au cœur de sa réflexion sur la transition écologique, elle était dès lors toute désignée pour accueillir les 14 et 15 juin 2019 les Ateliers d'été de l'agriculture urbaine et de la biodiversité.

Pour cette 6^e édition, les quelques deux cents personnes qui ont assisté aux débats et ateliers participatifs ont ainsi pu échanger sur l'apport de l'agriculture urbaine dans un projet de transition écologique territorial. Pour illustrer cette question et présenter leurs retours d'expériences en matière de politique publique, de nombreuses collectivités étaient invitées, parmi lesquelles Plaine Commune, Gennevilliers, Mouans-Sartoux ou encore Toulouse.

Toutes se sont attachées à montrer la nécessité de favoriser la biodiversité ou encore l'agriculture urbaine pour rendre la ville plus robuste face aux crises à venir. Une volonté qui implique également, comme certaines villes l'ont expliqué, des adaptations au sein de leur administration en matière technique mais aussi de connaissances sur un sujet particulièrement vaste. Cela passe par une montée en compétence des agents et des élus sur ces sujets avec l'appui de structures associatives ou professionnelles agri urbaines venues elles aussi apporter leur témoignage lors de cette édition 2019.

Véritable trait d'union entre ces nombreux acteurs de l'agriculture urbaine, la Fédération des Jardins familiaux et Collectifs était pour la première fois présente aux Ateliers d'été. L'occasion de redire le rôle structurant joué par ces espaces souvent aux pourtours des villes, véritables refuges de biodiversité cultivée et ordinaire mais aussi lieux de diffusion de savoirs et savoir-faire, de lien social et d'expérimentations culturelles intéressantes notamment la recherche scientifique.

Les chercheurs sont précisément, eux aussi, en première ligne sur l'ensemble de ces questions, en apportant un accompagnement déterminant dans la mise en œuvre des politiques publiques. Ces Ateliers d'été ont donc été une nouvelle fois l'occasion de donner un éclairage scientifique sur les liens entre agriculture urbaine et biodiversité. Mais ils ont également permis de proposer des éléments objectifs, grâce la présentation de plusieurs projets de recherche, pour favoriser des politiques ambitieuses en faveur de la nature en ville.

Pour illustrer grandeur nature les idées échangées tout au long de ces deux journées, cette édition co-organisée par l'Agence régionale de la Biodiversité en Île-de-France/L'Institut Paris Region et la ville d'Arcueil, a aussi fait la part belle à la mise en pratique *in situ*. Comme chaque année, de nombreuses animations autour des espaces cultivés ont donc été l'occasion de s'initier au compostage, à l'apiculture, aux sciences participatives, à l'analyse des sols...

À l'heure où le changement climatique plaide pour une préservation de la nature en ville et à une renaturation de nos cités, l'agriculture urbaine apparaît aujourd'hui comme un levier supplémentaire pour répondre aux multiples enjeux environnementaux, sociaux et économiques du xx^e siècle.

PAROLES D'ÉLUS



Christian MÉTAIRIE,
*Maire d'Arcueil, Vice-président
du Conseil départemental.*

Comme beaucoup d'autres villes de la petite couronne, Arcueil a connu et connaît encore un peu la mutation de friches industrielles. Nous travaillons à répondre au mieux à la nécessité de la mixité de fonctions : logements, emplois, équipements. Et dans cette mixité de fonctions, on oublie parfois la nécessaire place de la nature qui est à la fois un élément du cadre de vie, un élément de plaisir, un élément du vivre-ensemble, un élément d'activité économique et sociale, un élément de préservation de notre santé, un élément de sauvegarde de la biodiversité.

Arcueil est une ville populaire où la mixité est constamment interrogée : jeunes/moins jeunes, nouveaux arrivants/habitants historiques, classes moyennes supérieures/catégories sociales fragiles. Vu sa densité, la réflexion sur l'aménagement de la ville en termes de nature et d'agriculture urbaine repose en premier sur des « petits espaces » qui servent souvent de traits d'union entre plusieurs unités urbaines.

Mais il y a lieu aussi de réfléchir à la manière dont doivent s'inscrire des projets remettant la nature en ville tandis que la pression immobilière est forte et qu'il est toujours plus aisé, quand on est Maire, d'accepter la construction d'immeubles d'habitation ou de bureaux, que de faire de la place à l'agriculture urbaine. Pourtant il s'agit pour nous de construire une autre forme d'urbanité.

À travers l'agriculture urbaine plusieurs enjeux apparaissent.

Celui de la ville productive, cassant d'anciens modèles et proposant des formes nouvelles de productions agricoles de proximité. C'est un modèle qui entre en rupture avec celui d'une agriculture réservée aux grandes surfaces de campagnes dédiées à de la production intensive.

Dans l'enjeu de la ville productive est sous-jacente la question de la création d'emplois, résilients, de la ville comestible – sujet qui sera largement abordé dans le programme de ces ateliers. Autrement dit : comment redonner du sens entre la production et la consommation locale ? Dans ces emplois nouveaux – résilients et non délocalisables – qui croissent,

la question de l'appropriation de techniques agricoles liées à des contraintes spécifiques apparaît. Ainsi le rapport au sol, celui dont parlait Ivan Illich et que l'urbaniste et philosophe Thierry Paquot met aujourd'hui en lumière, renvoie à notre nature la plus fondamentale de l'humain en rapport avec le monde du vivant.

Le sujet de l'agriculture urbaine est donc une question sociale et démocratique interrogeant nos modes de consommation (des produits moins chers et de qualité), et nos modes d'appropriation du territoire. L'autre enjeu est celui de redonner de la place à la biodiversité ce qui interroge notre rapport au monde du vivant. L'agriculture urbaine favorise l'enrichissement des sols, la présence d'une faune et d'une flore qui rend notre territoire plus résilient. L'imperméabilisation des sols et l'artificialisation des sols atteignent une limite que l'agriculture urbaine remet en question.

Le troisième enjeu renvoie aux équilibres de construction d'une ville. Faire la ville d'aujourd'hui ne renvoie plus aux mêmes représentations qu'hier. L'attente des populations nombreuses dans les métropoles est d'avoir plus de lieux de respiration. Dans des lieux de vie aussi concentrés qu'ici en région parisienne, on sent que l'on est à un point de basculement : beaucoup sont prêts à quitter notre bassin de vie pour des lieux avec une plus grande qualité de vie.

Daniel BREUILLER,

Vice-président de la Métropole du Grand Paris, délégué à la mise en valeur du Patrimoine naturel et paysager, à la Politique de la Nature et à l'Agriculture en ville.

La Métropole du Grand Paris regroupe la ville de Paris ainsi que 130 communes, à savoir toutes les villes de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne), la ville d'Argenteuil (Val d'Oise) et 7 communes de l'Essonne. Forte de 7 millions d'habitants, son activité produit 26 % du

PIB (Produit intérieur brut) national. Cependant la Métropole n'est qu'à 2 % d'autosuffisance alimentaire. Près de 38 % de ses sols sont imperméabilisés, voire 85 à 90 % à certains endroits, provoquant des inondations. Sa faune disparaît (moineaux, papillons, odonates). Ses immeubles neufs sans aspérités, très bien isolés, ne permettent plus aux oiseaux de nicher. Sans parler des sols d'Île-de-France qui sont tous très dégradés et des eaux de pluie polluées.

Comment la métropole peut-elle agir pour limiter les effets du réchauffement climatique ?

Première réponse : renaturer la ville et développer la biodiversité. La nature en ville est essentielle.

L'agriculture urbaine joue un rôle important dans la renaturation de la Métropole. On cultive rarement en pleine terre car les espaces manquent. Ce sont plutôt des bacs, des toitures végétales qui ont un impact bénéfique sur la biodiversité, des jardins familiaux, des jardins d'entreprise etc.

Lorsque j'étais encore Maire d'Arcueil, nous avons lancé la démarche « Arcueil ville comestible ». Il nous a semblé important d'y associer tout de suite les habitants. Nous ne serons pas capables de répondre aux enjeux environnementaux et de la biodiversité, si seuls les élus s'intéressent au sujet.

Car quand on fait un projet tout seul, même avec meilleurs techniciens, on oublie des choses. L'expertise citoyenne rend des services immenses et permet d'apporter des améliorations. Elle est aussi importante que l'expertise professionnelle. C'est pourquoi il est important d'associer citoyens, associations, élus et professionnels en s'appuyant sur le principe de bienveillance, pour que chacun s'écoute et que chacun s'entende.

La ville et la Métropole de demain se construiront plus que jamais avec les habitants pour répondre à deux enjeux : lutter contre les inégalités territoriales, et lutter contre le dérèglement climatique et l'effondrement du vivant.





Bruno MILLIENNE,

Président de l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France, Député de la neuvième circonscription des Yvelines.

Plus on avance dans le temps, plus les consciences se réveillent. Il n'est jamais trop tard. L'agriculture urbaine et la nature en ville sont des éléments importants pour notre région et pour la France. L'agriculture et l'alimentation prennent une place prépondérante dans nos vies. Le « manger mieux » est un mouvement qui n'est pas près de s'arrêter. Territoires périurbains et agriculture urbaine sont des atouts majeurs pour répondre à cette attente. Tous les actes que l'on peut faire pour limiter le réchauffement climatique sont importants, comme par exemple arrêter d'artificialiser les sols. Même si vous n'en avez pas conscience, toutes les petites actions au service de la biodiversité sont autant de petits cailloux pour les porter plus haut et pour qu'elles avancent.

C'est à travers le filtre nature/biodiversité que nous avons engagé cette réflexion qui pourrait être résumée en une question : « L'agriculture urbaine peut-

elle contribuer à reconquérir la biodiversité et les fonctions écologiques de la ville » ?

Dans ce contexte, l'agriculture urbaine peut être l'un des vecteurs pour ramener une nature souvent réduite à sa portion congrue dans nos Cités et réussir ainsi à rendre celles-ci plus robustes pour l'avenir. La nature en ville, c'est une cohérence d'ensemble. La végétation ne fonctionne pas sans un sol vivant, lui-même tributaire de sa propre biodiversité (vers de terre, bactéries, micro-organismes) eux-mêmes fondamentalement dépendants du cycle de l'eau et de celui des nutriments, auquel ils contribuent de surcroît, etc. Remettre de la nature en ville, c'est accueillir les espèces mais c'est aussi rétablir des dynamiques à plusieurs échelles. ■

LA DÉMARCHE ARCUEIL COMESTIBLE

Manon BÉLEC,

Chargée de mission Nature en ville, ville d'Arcueil

Simon BURKOVIC,

*adjoint au Maire à la Transition écologique,
aux Espaces verts et à la Nature en ville*

En avril 2015, la municipalité a lancé la démarche Arcueil Ville comestible, qui résulte d'un engagement politique pour la Nature en ville, porté dans le cadre du programme municipal. Elle vise à favoriser à la fois la Nature en ville et la participation habitante et citoyenne à la fabrique de la ville. Elle s'adresse à tous les habitants d'Arcueil ayant envie de s'investir dans un projet favorisant la nature ou la biodiversité. À ce titre, un collectif citoyen s'est mis en place dès 2015 pour suivre cette démarche.

Arcueil Ville comestible a pour objectif de rendre la nature plus visible en milieu urbain, d'améliorer le cadre de vie, de favoriser un lien social dans une démarche de co-construction expérimentale et innovante, de mener une réflexion sur le lien entre la nature et l'alimentation en milieu urbain dense. Le but n'est pas de rechercher l'autosuffisance alimentaire mais de sensibiliser la population sur la question de la transition écologique.

Aujourd'hui Arcueil Ville comestible se sont : 3 sites de jardins familiaux et 4 jardins partagés conventionnés avec la Ville (et 3 nouveaux à venir en 2020) ; 10 jardins pédagogiques gérés par les écoles et les accueils de loisirs ; des « jardins de poche » ouverts à tous, qui ont une taille plus petite qu'un jardin partagé mais plus grande qu'un bac ou un massif ; des comestibles dans les massifs municipaux ; de l'éco-pâturage ; des nichoirs et des hôtels à insectes pour favoriser la biodiversité ; des composteurs partagés, ainsi qu'une trentaine de permis de végétaliser. Ces permis de végétaliser, accordés pour une durée de trois ans et reconductibles tacitement, permettent aux habitants qui le souhaitent de végétaliser l'espace public - bacs, jardinières, pieds d'arbres, pieds d'immeubles etc. - en échange, ils s'engagent à entretenir l'espace pour lequel ils ont obtenu un permis. Arcueil Ville comestible c'est aussi une charte, rédigée avec les habitants, qui définit les engagements de la démarche, comme la création de lien social et solidaire, le maintien d'une biodiversité urbaine, la forme participative de sa construction, la recherche d'une alimentation locale et de qualité ainsi que l'encouragement des pratiques artistiques et culturelles. ■

LES ATELIERS PARTICIPATIFS

ATELIER PARTICIPATIF 1 :

« TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET VILLE COMESTIBLE : LE DOUBLE LEVIER AGRICULTURE URBAINE/NATURE EN VILLE »

Intervenants et participants à l'atelier ont été amenés à réfléchir ensemble à la question :*

« Comment l'agriculture urbaine peut-elle être un levier pour un projet territorial de transition ? »

Plusieurs constats ont été dressés par les participants : le problème de la pollution des sols, un foncier et une nature insuffisants en ville, un approvisionnement local compliqué, une déconnexion des urbains à l'alimentation et de l'humain à la nature, le manque de terres pour les agriculteurs, la nécessité de se réinterroger sur la consommation de masse et les circuits longs, des politiques environnementales inadaptées, l'inquiétude grandissante concernant notre alimentation, notamment en matière de traçabilité, des villes devenues inviables en période caniculaire...

À partir de ces constats, intervenants et participants ont énumérés plusieurs objectifs, comme la protection des espaces agricoles via par exemple le Plan d'urbanisme communal ou intercommunal, la réappropriation des espaces en ville pour créer du lien avec les acteurs urbains, la création d'une activité économique avec de l'insertion, le développement de

l'économie circulaire, l'aménagement d'îlots de fraîcheur avec des forêts urbaines, des toitures végétalisées avec des sols créés par la récupération de biodéchets... Il leur est apparu également indispensable d'inciter les aménageurs via les cahiers des charges à laisser une place à l'agriculture urbaine, pour que les acteurs se rendent compte de la valeur de la pleine terre et prennent des dispositions concernant la gestion de l'eau et de la pollution.

Mais quelles solutions apportées pour réaliser l'ensemble de ces objectifs ? Parmi les solutions envisagées par les participants, on peut citer la transformation de jardins familiaux en équipements publics, la création de laboratoires d'expérimentation avec les habitants, la révision des règles d'urbanisme pour imposer le comestible en ville et sanctuariser les espaces de nature en ville, l'utilisation du potentiel d'investissement des bailleurs sociaux pour créer des jardins et des activités partagés, le développement de la formation des habitants, ou encore la valorisation des initiatives pour qu'elles essaient.

FOCUS SUR : LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LA POLITIQUE AGRI URBAINE DE LA VILLE DE GENNEVILLIERS

Laurence LENOIR,

adjointe au Maire de la ville de Gennevilliers, chargée de l'Environnement, du Développement durable, des Espaces verts et des Circulations douces.

Lisa BERTRAND,

Chargée de mission Agriculture urbaine pour la Ville de Gennevilliers.

Comment l'agriculture urbaine s'est-elle imposée comme levier pour enclencher la dynamique de la transition écologique à Gennevilliers ?

Laurence LENOIR : À Gennevilliers, on s'intéresse à l'agriculture urbaine depuis 2014, avec la création d'un poste de chargé de projet Agriculture urbaine à plein temps.

* Avec : Laurence LENOIR, adjointe au Maire chargée de l'Environnement, du Développement durable, des Espaces verts et des Circulations douces, de la Ville de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) ; Lisa BERTRAND, Chargée de mission Agriculture urbaine, Ville de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) ; Magali BARDOU, Chargée de mission Agenda 21, Communauté de Plaine Commune (Seine-Saint-Denis) ; Julien BLOUIN, urbaniste, consultant en agriculture urbaine.





Nous accompagnons différents projets d'habitants qui souhaitent cultiver une parcelle ou proposent des terrains et des friches appartenant à la ville pour y créer des jardins partagés. Nous les accompagnons dans la création de leur association, avec laquelle nous signons une convention pour l'occupation du domaine public et une charte d'engagement des bonnes pratiques du jardinage, c'est-à-dire dans le respect du zéro phyto que nous avons mis en place durant le mandat précédent, y compris au cimetière. Les habitants ont une appétence pour la nature et le jardinage, c'est à travers cela qu'on peut aborder une problématique plus large et les sensibiliser à l'écologie et notamment au dérèglement climatique. La Ville a aussi un plan de plantation d'arbres pour créer des îlots de fraîcheur et un plan de trame verte sur le territoire, qui englobera les parcelles d'agriculture urbaine.

Lisa BERTRAND : Nous avons développé plusieurs projets d'agriculture urbaine. Une Agrocité (voir l'encadré « A savoir »), dont nous venons de fêter la première année d'ouverture et qui compte déjà 230 adhérents grâce à des activités très variées. Nous avons aussi des jardins familiaux depuis 1992, avec un grand site de 58 parcelles ; 10 jardins partagés, dont le premier a été créé en 2014 ; des jardins pédagogiques dans les écoles ; et un potager bio sur les terrasses du théâtre, initié il y a deux ans par le nouveau directeur des lieux. Les légumes produits sur ces terrasses sont servis au restaurant

se trouvant au rez-de-chaussée du théâtre. Cet exemple sert à sensibiliser les gens sur la production et la consommation locales ainsi que la réduction du bilan carbone, mais aussi de découvrir et de déguster des légumes produits et cuisinés sur place.

Comment les habitants de Gennevilliers sont-ils impliqués dans cette politique de transition écologique ? L'agriculture urbaine est-elle un vecteur de participation ?

Laurence LENOIR : L'agriculture urbaine permet également d'impliquer les habitants sur la qualité de l'espace public, ils le respectent davantage et le font davantage respecter. Nous sommes en train de travailler sur des permis de végétaliser, pour qu'ils puissent végétaliser des pieds d'immeubles ou des jardinières. Nous communiquons, notamment grâce à des panneaux d'explication, sur la gestion différenciée des espaces verts et la démarche « zéro phyto » : « à Gennevilliers, la nature a le droit de cité ». De plus en plus d'habitants sont réceptifs à ces initiatives et y sont favorables, la transition écologique étant un sujet de préoccupation de plus en plus présent.

Lisa BERTRAND : Les conseils de quartier ont la possibilité de proposer des projets et demander un budget pour les réaliser. Plusieurs concernent l'agriculture urbaine. Idem pour l'appel à projet Ebul'Idees, lancé en 2018 où un projet concernait la végétalisation de pieds d'immeubles et un autre la plantation d'arbres fruitiers en ville.

L'agriculture urbaine contribue-t-elle tant au niveau des élus que des habitants à apporter un nouveau regard sur la nature en ville et la biodiversité ?

Laurence LENOIR : La dynamique du « zéro phyto » et en faveur de la biodiversité est partie des jardiniers municipaux, il y a une dizaine d'années, et les élus ont suivis cette démarche. Puis il a fallu communiquer auprès des habitants pour les convaincre.

La difficulté à Gennevilliers vient de la pression immobilière et le besoin de construire des logements. Il y a un arbitrage politique constant entre construire et créer des espaces verts. Dans chaque quartier, nous voulons créer un espace de jardins partagés et veiller à garder un taux d'espaces verts publics par habitant de 17 m². Il y a une conscience des habitants et des politiques du besoin de garder un équilibre entre densité et espaces verts.

Pour moi il y a deux modèles d'agriculture urbaine : une high tech, industrielle, esprit start-up, avec notamment de l'hydroponie ou de l'aquaponie, qui est plutôt consommatrice de ressources.

L'autre low-tech, que nous défendons, avec un esprit « récup' », participatif avec les habitants, éco-responsable, axé sur la préservation et le développement de la biodiversité et des écosystèmes, qui ne soit pas commercial mais uniquement associatif et familial. À mon avis c'est seulement à travers ce modèle « low tech » que l'on peut relier l'agriculture urbaine avec biodiversité et nature en ville, comme le montre le projet de l'Agrocité.

Lisa BERTRAND : Nous prônons vraiment une agriculture urbaine basée sur l'humain et sur la participation citoyenne.

À SAVOIR

L'AgroCité de Gennevilliers fait partie de la stratégie de transition écologique citoyenne R-Urban initiée par l'Atelier d'Architecture Autogérée. La stratégie R-Urban développe une série d'équipements locaux écologiques et civiques, autour de programmes divers : agriculture urbaine, économie solidaire, recyclage, habitat partagé, mobilités douces, etc.

L'AgroCité est l'unité d'agriculture urbaine de la stratégie R-Urban. Elle a été accueillie par la Ville de Gennevilliers et inaugurée le 11 avril 2018. L'AgroCité est constituée d'un bâtiment réalisé à partir de matériaux en partie recyclés et avec une toiture végétalisée, en étant entouré par un terrain accueillant des parcelles de maraîchage, des parcelles pédagogiques et dédiées aux plantes aromatiques, des bacs à compost, une toilette sèche, des collecteurs d'eau pluviale et un système de phytoépuration. Des ruches pourront y être implantées une fois le projet lancé, avec l'accompagnement d'un apiculteur local.

Source : Ville de Gennevilliers - <https://www.ville-gennevilliers.fr/440/cadre-de-vie/espaces-verts/agriculture-urbaine/agrocite.htm>



FOCUS SUR : L'AGRICULTURE URBAINE COMME LEVIER DE L'AGENDA 21 DE PLAINE COMMUNE

Magali BARDOU, *chargée de mission Agenda 21, communauté de communes de Plaine Commune.*

Magali BARDOU : La communauté de communes Plaine commune a adopté un Agenda 21 il y a quelques années, l'agriculture urbaine a-t-elle apporté une dimension nouvelle à cette politique ?

L'Agenda 21 date de 2013 pour Plaine commune.

Il aborde de très nombreux sujets et part des enjeux propres à la population et au territoire : il intègre ainsi, à côté des thématiques classiques d'un Agenda 21 comme la place de la nature dans la ville ou la préservation des ressources, des préoccupations autour de la réussite des jeunes, du développement économique et de ses retombées pour les habitants, mais aussi de la tranquillité publique, de la rencontre entre populations diverses etc.

Pour ce qui est de l'agriculture urbaine, qui apparaissait dès 2013 comme un projet prioritaire de l'Agenda 21, Plaine Commune est sollicitée depuis plusieurs années par un nombre croissant de porteurs de projets. Un diagnostic précis des projets en cours, des surfaces cultivées, des formes et des dynamiques en matière d'agriculture urbaine sur le territoire de Plaine Commune, a été réalisé. Il a montré notamment que la plupart des porteurs de projets récemment installés sont tournés vers l'insertion sociale, travaillent à une transformation positive du territoire à partir de ses ressources (une riche histoire de maraîchage et de jardins ouvriers nourriciers) mais aussi de ses « blessures » (des sols pollués hérités

de diverses activités, agricoles et industrielles). Des projets s'inventent autour de la culture de fleurs, de la re-création de sols à partir de compost, répondant aux enjeux de pollution. D'autres projets valorisent le savoir-faire de la population et les savoirs hérités des maraîchers du XVIII^e et XIX^e siècles. Partant de ce diagnostic, les élus de Plaine Commune ont acté le soutien de l'Établissement public territorial au développement de l'agriculture urbaine, en priorisant trois enjeux : celui de l'amélioration de notre empreinte écologique, incontournable, celui de l'utilité sociale des projets d'agriculture urbaine et enfin celui de l'ancrage territorial et de la responsabilité sociale et écologique des acteurs professionnels de l'agriculture urbaine. La question de la production alimentaire n'a pas été retenue comme prioritaire, même si le développement de tous ces projets permet d'enclencher chez un nombre croissant d'habitants des réflexions sur la provenance, la qualité, les impacts écologiques de notre nourriture et fait monter la demande d'une alimentation plus respectueuse des ressources naturelles.

Comment Plaine commune gère-t-elle, sur son territoire, l'arrivée de nombreux porteurs de projets ? Y a-t-il un cahier des charges précis en matière de fonctionnalité (éducative, environnementale, alimentaire...) pour ces projets ?

MB : Une stratégie s'est écrite en un an, suite à notre diagnostic. Nous souhaitons favoriser une agriculture urbaine avec des priorités claires : qui réponde d'abord aux enjeux sociaux (emploi, connexion à la nature, remettre la nature dans ville, remettre l'imaginaire dans les terrains stériles), mais qui réponde aussi aux enjeux environnementaux (économie d'énergie, sols et biodiversité). Pour mettre en œuvre concrètement cette stratégie, nous aurons plusieurs modalités d'action : accompagnement ou portage de nouveaux projets, protection voire sanctuarisation des surfaces cultivées, soutien technique ou financier aux projets citoyens, mise en relation entre porteurs de projets et acteurs du foncier, communication et valorisation... Nous allons aussi développer des outils comme des chartes, des conventions adaptées aux différents types de projets...

Plaine Commune a adopté en 2015 sa Trame verte et bleue. Est-ce que la biodiversité dans les espaces en agriculture urbaine sur le territoire est prise en compte par ce document ? Si non, y a-t-il une volonté de s'appuyer sur ces espaces pour la compléter ?

MB : En 2015, lorsque nous avons réalisé un diagnostic flash du territoire en termes de biodiversité, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait sur notre territoire une assez grande diversité d'espèces et de nombreux biotopes à préserver et à mettre en connexion, ce qui a conduit à mener une étude poussée sur notre Trame verte et bleue, aboutissant à des préconisations opérationnelles. Même si la Trame verte et bleue a du mal à échapper aux lois du réel (contraintes budgétaires, rénovation des routes, construction de logements...), elle a permis de regarder le territoire autrement, de comprendre la diversité des services rendus par les espaces de nature, de réfléchir différemment l'aménagement de nos espaces publics.

Afin que le développement de l'agriculture urbaine n'entre pas en contradiction avec notre Trame verte en cours de développement, nous avons confié à un apprenti, une étude permettant de déterminer dans quelle mesure l'agriculture urbaine pouvait être une source de biodiversité, et où mettre la priorité pour installer de nouveaux projets d'agriculture urbaine. Ces réflexions alimenteront une charte et peut-être un guide des bonnes pratiques pour les acteurs, voire d'autres outils destinés à accompagner les professionnels et les amateurs dans des pratiques favorables à notre Trame verte et bleue.

**FOCUS SUR :
L'AGRICULTURE URBAINE,
OUTIL D'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE**

Julien BLOUIN, *urbaniste, consultant en agriculture urbaine.*

Jusqu'où peut-on imaginer transformer les villes pour en faire des cités comestibles ? Est-ce souhaitable et jusqu'à quel point les villes seront-elles réellement nourricières pour leurs populations ?

Julien BLOUIN : Le mouvement de l'agriculture urbaine est récent. Il apparaît en France à la fin des années 2000. Transformer les villes en cités comestibles est une utopie intéressante : en 2050, deux tiers de la population vivra en ville, ce qui amène à s'interroger sur la production en ville, distribuée en circuits très courts et en vente directe. Ce phénomène permet aussi de

s'interroger sur les productions en cours sur les terres agricoles en zones rurales. Il ne faut justement pas opposer ville et campagne, il faut au contraire faire du lien. Un grand nombre de fermes urbaines ne suffira pas à nourrir une ville. Le plus important c'est de reconnecter les urbains à leur alimentation. Si on rend un paysage comestible en ville c'est pour mieux s'interroger sur l'agriculture, pour faire un lien avec la campagne. Sans compter que l'agriculture en ville peut rendre de nombreux autres services au-delà de la fonction productive (pédagogie, formation, restauration, tourisme, biodiversité...). C'est ce qu'on appelle la multifonctionnalité de l'agriculture urbaine. Pour bien saisir les enjeux, il faut envisager l'agriculture urbaine à l'échelle d'un territoire, corrélér ville et campagne, travailler sur un projet alimentaire territorial.

L'agriculture urbaine est-elle aujourd'hui intégrée aux opérations d'aménagement ?

J.B. : On est au début de l'aventure. L'agriculture urbaine est un mouvement qui prend de l'ampleur. Le Conseil économique social et environnemental (CESE) vient de publier un récent rapport qui donne à voir les enjeux de ce sujet auprès du gouvernement. Il y a une forte demande de la part des habitants de construction de quartiers plus « aimables » donc les élus suivent. Les techniciens répercutent ensuite cette demande sur les promoteurs et les architectes dans les cahiers des charges de consultation. La profession essaie de s'adapter, elle s'y intéresse par ricochet. Il y a des professionnels qui ont désormais une véritable expertise, mais ils sont peu nombreux. Aux regards des enjeux de réchauffement climatique, on ne peut plus continuer à aménager des quartiers comme on le faisait par le passé. Il faut s'adapter, entrevoir des pistes de résilience, et en cela le végétal et l'agriculture dans la ville peuvent apporter des solutions très efficaces, notamment pour combattre les phénomènes d'îlots de chaleur.

Architectes et urbanistes sont-ils formés aux questions de la biodiversité et de l'agriculture urbaine ?

J.B. : Nous sommes peu nombreux à être urbaniste et à s'intéresser à l'agriculture urbaine. Dans les formations d'urbanistes ou de paysagistes, on aborde l'agriculture urbaine de manière détournée, il n'y a pas de cours spécifiques là-dessus. À l'institut de géographie de Nantes (IGARUN), il y a une licence professionnelle en aménagement paysager et agriculture urbaine. C'est une des premières en France à consacrer une partie de son cursus à l'agriculture urbaine.

Que faudrait-il faire selon vous, pour que les professionnels s'intéressent davantage à l'agriculture urbaine ?

J.B. : Pour tout projet d'aménagement, il faudrait imposer un pourcentage d'agriculture urbaine, comme on impose un pourcentage de logements sociaux par ville. Pour tout projet urbain ou immobilier, il faudrait mener une analyse préalable du sol pour préconiser un quotient d'agriculture urbaine et préserver les meilleures terres pour la production. Il faut accompagner les porteurs de projets sur la question des investissements, des installations, il faut sécuriser et valoriser leur travail et avoir une diversité de projets : micro-fermes, jardins partagés etc. Il faut aider un agriculteur à s'installer dans une ville, pour renforcer le lien ville-campagne.

ATELIER PARTICIPATIF 2

« AGRICULTURE URBAINE/NATURE EN VILLE : VERS UNE ÉVOLUTION DES MÉTIERS DANS L'ADMINISTRATION ET LES SERVICES TECHNIQUES DES COLLECTIVITÉS ».



Pour ce second atelier participatif du vendredi 14 juin, intervenants et participants ont été invités à réfléchir à la question : « Comment anticiper les transformations des métiers dans les villes, induites par l'agriculture urbaine ? »*

Les participants ont observé l'intérêt grandissant des habitants pour l'agriculture urbaine, car il repose sur plusieurs axes, notamment l'Environnement, l'Économie, l'Aménagement, l'Insertion... Il y a aussi une forte demande de manger plus local et de meilleure qualité. Ils ont également reconnu que la planification urbaine était difficile et qu'il était nécessaire d'adapter les projets aux caractéristiques de la ville. Ils ont regretté que les agriculteurs soient peu présents dans les projets urbains et que le métier d'agriculteur soit peu rentable. Ils ont aussi souligné le fait que les services techniques des



villes ne soient pas formés à la gestion des espaces agricoles, qu'il n'y a aucun diplôme proposé par le Centre national de la Fonction publique territoriale lié à « l'agriculture territoriale », et que les formations ne correspondent pas aux nouvelles pratiques, même s'il y a cependant de nouveaux métiers qui apparaissent comme chef de projet Développement durable.

Intervenants et participants ont ensuite dégagé plusieurs objectifs, parmi lesquels le soutien économique post-installation des infrastructures, la traçabilité des achats réalisés par les collectivités aux producteurs, le passage des terres classées agricoles en production, la lutte contre les rétentions foncières des propriétaires de terres agricoles, la mise en place de formations pour les citoyens intéressés et les agents des services techniques, ou encore l'association des bailleurs dans les démarches d'agriculture urbaine.

Enfin parmi les solutions proposées pour anticiper les transformations des métiers dans les villes, induites par l'agriculture urbaine, tous se sont accordés à dire qu'il était essentiel d'avoir un chargé de mission Agriculture urbaine dans chaque ville pour assurer la coordination et la gestion des projets, ainsi qu'un communicant pour promouvoir

le programme, et qu'il était indispensable de former les agents des services techniques des villes à l'agriculture urbaine. Intervenants et participants ont également insisté sur la nécessité de développer des partenariats entre les acteurs et les différents porteurs de projets et qu'une collaboration publique/privée était à inventer pour multiplier les partenariats et les possibilités. Ils souhaitent également que les collectivités imaginent des modèles pour les maraîchers qui veulent s'installer, afin d'assurer une cohérence de projet territorial et investir dans du matériel pour faciliter la gestion des projets, des modèles qui facilitent aussi l'implantation d'agriculteurs avec la création par exemple de hameaux agricoles pour loger les agriculteurs ou l'achat de terres agricoles. Ils ont aussi proposé que soient mis en place des balades, des ateliers, des animations pour la découverte de la végétation spontanée, de la cartographier, de la présenter par des panneaux explicatifs et de sensibiliser les enfants via les temps de cantine ou d'accueil de loisirs.

FOCUS SUR :

LA CULTURE EN VILLE PROCURE UNE NOUVELLE APPROCHE DE LA NATURE

Gilles PEROLE, *adjoint au Maire chargé de l'Éducation pour la ville de Mouans-Sartoux.*

La ville de Mouans-Sartoux (Alpes Maritimes) est souvent citée en exemple à travers sa Régie municipale agricole.

Qu'a changé sa création en termes d'organisation pour la ville et ses agents ?

Gilles PEROLE : L'idée de la création d'une Régie municipale agricole a émergé en 2008 pour l'approvisionnement de la cantine. Après une étude de faisabilité, elle a débuté en mars 2011 avec un agriculteur salarié de la commune. Ils sont trois aujourd'hui et cultivent 4 hectares sur un domaine qui en fait 6. En octobre 2012, nous sommes passés de 40 à 112 hectares de terres pour augmenter le potentiel agricole et construire notre souveraineté alimentaire. La Régie produit 25 tonnes de légumes par an, avec une cinquantaine de variétés en fonction de la saison, que nos cuisiniers utilisent pour préparer les 1 300 repas que nous servons chaque jour dans les crèches, les cantines scolaires et le restaurant municipal. Cette production nous permet d'atteindre 85 % d'autonomie pour les légumes, le but étant d'arriver à 100 %. Bien évidemment la production est 100 % bio et locale. Le travail des cuisiniers a été modifié, puisqu'ils ne peuvent pas prévoir plus d'une semaine à l'avance quels menus ils vont pouvoir composer, tout dépend de la production. Ils ont dû s'adapter. Mais ils en sont très contents, car ils travaillent avec des produits frais dont ils connaissent l'origine, cela valorise leur travail. C'est un projet qui marque les esprits, qui est très apprécié des enfants qui peuvent voir pousser les légumes qu'ils mangent. Et cela a même contribué à changer la pratique alimentaire des parents.

Comment fonctionne la Maison d'éducation à l'alimentation durable ?

G.P. : C'est une structure créée en 2016, qui anime le Projet alimentaire territorial (PAT) pour promouvoir une alimentation durable et construire la souveraineté alimentaire de notre territoire. Le PAT a été labellisé en 2017. Nous travaillons sur cinq axes : l'installation des agriculteurs, le soutien économique, l'éducation, les actions de recherche et le partage avec d'autres collectivités, avec le défi de proposer aux familles plus de produits bio, plus de produits locaux sans augmenter leurs dépenses. Le défi a été gagné puisque les menus des familles comportent 25 % de produits bio en plus, 20 % de plus de produits locaux pour un budget de 20 centimes de moins par personne.

L'agriculture urbaine a-t-elle contribué à faire évoluer les métiers de la nature en ville ?

G.P. : Oui, elle a permis de créer des emplois dans l'agriculture, dans la distribution alimentaire durable ou encore dans l'épicerie de commerce équitable en vrac. L'agriculture urbaine a aussi changé la pratique de la nature en ville, puisque de nombreux habitants ont une jardinière pour réaliser leurs propres cultures et il y a des jardins partagés autour des commerces. La présence de la nature augmente mais pas forcément les métiers. En revanche, les habitants prennent en charge leur alimentation et sont davantage responsables écologiquement.

FOCUS SUR :

LA RÉGIE MUNICIPALE AGRICOLE TOULOUSAINE AU SERVICE DE L'ALIMENTATION BIOLOGIQUE



Addy AMARI, Directeur de la Régie agricole de la Ville de Toulouse et Isabelle KARCHER-BERNARD, Chargée de mission agriculture et alimentation, animatrice du Projet Alimentaire Territorial de la Métropole toulousaine.

Quels sont les objectifs du Projet agricole et alimentaire de Toulouse Métropole ?

Quels en sont les acteurs ?

Isabelle KARCHER-BERNARD : La Métropole toulousaine est un territoire marqué par sa forte attractivité (+10 000 habitants/an), au cœur d'une région à forte vocation agricole (1 640 000 emplois, première région de France pour la production biologique, et 20 % des exploitations commercialisant en circuits courts). Engagée depuis plusieurs années sur l'agriculture durable en milieu périurbain, la Métropole a proposé d'animer un projet partenarial et fédérateur pour « rapprocher les consommateurs de la Métropole des producteurs régionaux ». Une première phase du projet a consisté à rassembler une

communauté d'acteurs (monde agricole, État, collectivités, milieux économiques de la logistique, de la distribution, du commerce, enseignement, recherche, associations et porteurs de projets innovants), pour partager les ambitions et le périmètre du projet, structurer un plan d'actions pour accompagner la transition agro-écologique des systèmes alimentaires et permettre l'accès à tous à une alimentation saine, de qualité et de proximité.

Le projet global s'appuie également sur des actions concrètes lauréates du Programme national pour l'Alimentation 2018, et conduites en partenariat avec le Marché international, le groupement des agriculteurs bio, Terre de liens ou les communes de la Métropole... À ce titre la Régie agricole de Toulouse est un démonstrateur de la mise en œuvre concrète du Projet Alimentaire Territorial : pratiques agro-écologiques, agroparc ouvert au public et aux partenaires, circuits de distribution locaux...

Qu'a permis de réaliser la Régie agricole créée par Toulouse sur son territoire ?

Addy AMARI : La Régie agricole a été créée en 1975, afin d'entretenir des réserves foncières acquises par la Ville, dont le périmètre urbain a augmenté de 50 % entre les années 1970 et 2000. Le tournant s'est fait dans les années 2010, où

la ville a entrepris de mener une politique de nature en ville et s'est interrogée sur la place de l'agriculture. Les 220 hectares de terres agricoles gérées par la Régie agricole étaient pour beaucoup des terres constructibles. Les terres agricoles étant en voie de disparition dans l'agglomération, il a été décidé de les garder, parce que ces 220 hectares agricoles avaient de la valeur et qu'il fallait les préserver. D'une part pour proposer une production agricole aux citoyens, d'autre part pour participer à la politique environnementale avec des parcelles converties en bio, et aussi pour proposer des activités sociales, telles que l'organisation d'événements comme la Fête des vendanges ou encore des visites scolaires.

Aujourd'hui, les 220 hectares sont entièrement cultivés en bio et répartis sur quatre territoires différents, où sont cultivés blé, orge, soja, pois chiche, sarrasin ou lin, et un vignoble de 14 hectares avec des cépages régionaux en partenariat avec les vins du Sud-Ouest.

Les grandes cultures sont vendues à une coopérative bio et les 30 000 bouteilles de vin et de jus de raisin sont destinées à la restauration des seniors, aux réceptions du Maire, et le jus de raisin de plus en plus aux goûters des écoliers. Nous sommes en train de finaliser un projet pour l'installation d'un arboriculteur avec un verger bio.



Et nous envisageons à terme d'ouvrir un magasin pour diffuser les productions de notre vignoble et de nos partenaires en direct auprès des Toulousains.

I. K.-B. : Grâce aux surfaces de la Régie agricole labellisées en bio et à un important travail de la Cuisine centrale pour proposer des produits bio et locaux, la ville de Toulouse a été labellisée Territoire bio engagé en juillet 2019, dépassant déjà les objectifs de la loi #Egalim, avec plus de 30 % de terres agricoles en bio et 27 % de produits issus de l'agriculture biologique (dont 94 % de produits bio locaux) servis dans les cantines.

La Régie agricole joue-t-elle un rôle particulier dans la protection des terres agricoles et de la biodiversité ?

A. A. : La Régie a permis de protéger des terres agricoles qui n'avaient pas vocation à le rester quand la Ville les a acquises. Et nous travaillons actuellement sur la préservation de la biodiversité. Le but c'est d'associer agriculture et environnement. Nous voulons montrer que c'est possible et que cela a tout son sens en milieu urbain. En plus du passage au bio, nous avons maintenu des bandes herbeuses plus larges que la réglementation, des prairies, nous plantons régulièrement des haies champêtres. Le paysage n'est pas un paysage urbain jardiné. La biodiversité est inversement proportionnelle à l'intensité de la gestion. Nous intervenons peu pour favoriser la biodiversité, nous voulons une biodiversité ordinaire. Nous voulons offrir aux habitants des espaces arborés ou champêtres, avec des ruches, des insectes et des oiseaux qui foisonnent, pour qu'ils aient l'impression d'être dans un condensé de campagne à l'intérieur de la ville.

I. K.-B. : Il y a une réelle nécessité de préserver ces terres dans un but environnemental, éducatif et productif. À l'échelle de la Métropole, nous cherchons à préserver au maximum le foncier agricole et à accompagner le développement, sur ce foncier, des projets agricoles viables, apportant des bénéfices en termes d'environnement (biodiversité, paysages, eau, changement climatique), de filières économiques ancrées sur le territoire, de lien social et culturel (entre urbains et agriculteurs, pédagogie, mixités) et de santé publique (qualité sanitaire des aliments, habitudes alimentaires, accès à l'alimentation saine et durable).

FOCUS SUR :

RETOUR D'EXPÉRIENCES SUR LES TOITURES EN AGRICULTURE URBAINE TOPAGER, PORTEUR DE PROJET

Vincent GLADY, Société Topager.

Comment Topager travaille-t-elle avec les collectivités, que ce soit en tant que porteur de projets ou de structure pouvant accompagner les collectivités ?

Vincent GLADY : La société Topager a été créée en 2013. Elle est à l'initiative du projet T4P (Toit Parisien Productif Projet Pilote) avec l'Institut national de recherche agronomique (INRA) et AgroParistech. Nous travaillons essentiellement à Paris, mais aussi à Nantes et Bordeaux où nous participons d'ailleurs à une démarche « architecture et biodiversité » menée par la Métropole de Bordeaux, pour mieux intégrer la végétalisation dans le bâti. Les communes veulent de l'agriculture urbaine sur leur territoire mais disposent de peu d'espaces libres au sol. Elles nous proposent un certain nombre de toits et de murs, pour lesquels nous menons des études sur les possibilités d'agriculture urbaine, que ce soit sur le plan agronomique et de l'usage. Le toit devient une cinquième façade. Les productions sont plutôt faibles, compte-tenu des surfaces de toits mises à disposition. L'agriculture urbaine productive existe, comme sur le toit de l'Opéra Bastille où nous cultivons 2 500 m², cependant l'agriculture urbaine peut jouer bien d'autres rôles : support pédagogique, vecteur de lien social.

Le « Guide de recommandations techniques de l'agriculture urbaine en toiture » porté par l'ADIVET, et dont TOPAGER a participé à l'élaboration, a-t-il bénéficié d'un retour d'expériences des collectivités dans sa conception ?

VG : Nous avons participé au sein d'un groupe de travail mené par l'ADIVET (Association des toitures et façades végétales) à la rédaction d'un guide de recommandations techniques sur la conception et la réalisation des espaces d'agriculture urbaine. Ce guide, à destination des maîtrises d'ouvrage et maîtrises d'œuvre, est paru début 2019. Pour l'heure nous n'avons pas à notre connaissance de retour des collectivités.

Ce guide précise-t-il certaines préconisations en matière de prise en compte de la biodiversité ?

V.G. : Le guide traite plutôt des questions techniques et réglementaires. La biodiversité est en tous cas bien présente sur les toits que nous

réalisons et entretenons. Il faut savoir que les toits sont moins exposés à la pollution aux métaux lourds générée par la circulation automobile. Nous expérimentons la lutte biologique contre les nuisibles, comme les pucerons, en introduisant leurs prédateurs pour s'en débarrasser. Le mimétisme est la base de nos réflexions pour que l'espace devienne un milieu aussi naturel que possible. Nous développons d'ailleurs le procédé « Wildroof » ou « toits sauvages », sur lesquels nous mettons en place un support favorable à l'installation de la flore spontanée. En quelques mois la végétation s'installe abondamment.

Quels conseils donneriez-vous aux collectivités qui souhaitent augmenter leurs espaces verts ?

V.G. : Le rôle des collectivités est primordial pour favoriser la végétalisation des villes. L'incitation, voire l'obligation est nécessaire, tel que cela se pratique dans la ville de Paris grâce à son Plan local d'urbanisme notamment. En effet, les raisonnements économiques des promoteurs ne favorisent pas nécessairement l'investissement dans la végétalisation de leurs toits. Pourtant, un toit végétalisé est un vrai plus pour un projet immobilier : durabilité de l'étanchéité mieux protégée des intempéries, valorisation d'une surface inexploitée avec vue sur le quartier, espaces verts et récréatifs supplémentaires pour les résidents. La végétalisation des toits réduit aussi le phénomène de débordements des réseaux de pluie en cas de fortes précipitations et participe au rafraîchissement des quartiers. Ces services rendus peuvent apporter de réelles économies aux collectivités, c'est pourquoi des politiques de subventionnement existent pour inciter la végétalisation des villes et il serait utile de les démocratiser.



ATELIER PARTICIPATIF 3 :

« L'implication citoyenne dans un projet politique de transition écologique et de ville comestible ». La méthodologie de cet atelier participatif avait pour objectifs de faire avancer la question de la co-construction citoyens / ville en croisant différentes expériences. Intervenantes et participants ont été guidés pour discuter en petit groupe dans un premier temps puis à se rassembler en groupes plus larges pour échanger ensemble des thématiques liées à la place de la ville comestible et de la participation habitante.

*Cet Atelier participatifs faisait témoigner deux chercheuses : **Flaminia PADDEU**, Docteure en géographie, maîtresse de Conférences en géographie, Université de Paris 13 – Villetaneuse et Laurence BAUDELET-STELMACHER, Ethno-urbaniste, Directrice de l'association Graine de jardin.*

À la question « à quoi ressemble Arcueil Ville comestible dans l'idéal », les participants ont évoqué une ville entièrement végétalisée, fruitière et comestible, avec la possibilité de récolter fruits, légumes et œufs en bas ou à côté de chez soi, ceci dans le but de tendre vers l'autosuffisance alimentaire ou avec des circuits courts et des productions locales. Ils ont également émis le souhait d'une meilleure articulation entre les différentes politiques et une continuité entre les différents projets sur l'ensemble de la ville.

Quand il leur a été demandé ce qui les motivait ou pourrait les motiver à s'impliquer dans un projet de Nature en ville ou de ville comestible, les réponses ont porté sur l'envie de prendre part à un projet collectif, le besoin de créer du lien social et de rompre l'isolement ; la conscience de l'urgence écologique et de la protection de la biodiversité ; le besoin d'avoir accès à une alimentation saine à des prix abordables ; la possibilité de participer à des ateliers de formation et de co-construction et de s'impliquer facilement dans des projets menés à côté de chez soi ou de son lieu de travail.

Les participants se sont dits prêts à se mobiliser en s'impliquant bénévolement dans des associations en fonction de leur temps disponible ; en mettant leurs compétences professionnelles au service du projet ; en participant à la co-construction du projet ; et bien sûr en jardinant. Toutefois plusieurs freins pourraient les empêcher de s'impliquer dans une telle démarche, comme le manque de temps, le manque de compétences ou le manque de soutien politique.



Les attentes vis-à-vis de la ville d'Arcueil sont multiples : selon eux, la Ville d'Arcueil a un rôle important à jouer pour impulser et fédérer la démarche de Ville comestible, soutenir les initiatives citoyennes (financièrement et matériellement), ou encore former les citoyens pour qu'ils puissent monter en compétence. Elle se doit aussi d'avoir une politique d'aménagement cohérente, avec une augmentation des espaces végétalisés et comestibles.

Enfin pour parvenir à davantage de nature et de comestible en ville, plusieurs solutions sont proposées : faciliter l'accès aux espaces comestibles et ainsi favoriser l'implication des habitants dans la démarche ; soutenir le jardinage de proximité en mettant en commun des ressources ; accéder à une alimentation saine et locale ; former les élus et les citoyens à l'agriculture urbaine et à la permaculture ainsi qu'à l'intelligence collective et à la communication non violente ; valoriser le bénévolat en échange d'heures de formation par exemple ; végétaliser tous les toits et

murs ; dédier 1 m² de jardin à chaque enfant de la ville pour qu'il puisse cultiver lui-même ; tendre vers l'autosuffisance alimentaire ; favoriser l'économie circulaire et l'éducation populaire ; ou encore établir une Charte globale de l'urbanisme où seraient définis les usages, les responsabilités, les droits et les devoirs des différents usagers de la ville (aménageurs et urbanistes, citoyens, associations, municipalité) et obligerait les promoteurs à prendre en compte la Nature et l'agriculture urbaine dans leurs projets.

« L'agriculture urbaine est une manière de créer du commun dans la ville »

Flaminia PADDEU, *Docteure en géographie, maîtresse de conférences en géographie, Université Paris XIII-Villetaneuse.*

Vous êtes l'auteure d'une thèse intitulée De la crise urbaine à la réappropriation du territoire. Mobilisations civiques pour la justice environnementale et alimentaire dans les quartiers défavorisés de Détroit

et du Bronx à New York. Quels sont les différences notables et les points communs entre l'agriculture urbaine telle que vous l'avez observée à Détroit et ce que vous pouvez percevoir en France ?

Flaminia PADDEU : Une des premières différences notables, c'est que la ville de Detroit a connu un déclin démographique important, produisant beaucoup de vacance foncière et immobilière, se manifestant par des friches industrielles ou résidentielles. Il y a pléthore de territoires pour installer fermes et animaux d'élevage et faire de l'agriculture urbaine. Ce qui ne se retrouve pas dans les grandes villes mondiales comme Paris, où la pression foncière et immobilière est importante : les espaces verts y sont interstitiels, ce sont des toits, des balcons, des bacs. Parmi les points communs, on peut citer les formes variées d'agriculture urbaine : s'il y a une petite part d'agriculture commerciale, ce sont surtout des jardins collectifs associatifs ou pédagogiques. On peut également évoquer la dimension culturelle et l'attachement communautaire : il y a de nombreuses communautés (afro-américaines, latinos, asiatiques...) qui cultivent des espèces particulières, à l'image des jardins afro-américains de Détroit ou encore des jardins des femmes

maliennes de Montreuil. Troisième point commun, la dimension nourricière et alimentaire n'est qu'une fonction parmi d'autres. Il n'existe pas encore de cas où l'agriculture urbaine nourrit les habitants, on est loin de l'autosuffisance, mais elle apporte d'autres bénéfices sociaux, environnementaux. Avec les changements globaux et climatiques, on peut imaginer que dans le futur l'agriculture urbaine sera vue comme une solution pour reterritorialiser le système alimentaire.

Quels sont les éléments qui favorisent, selon vous, l'implication de la population dans un projet politique de transition écologique et de ville comestible ?

F.P. : Il faut que les acteurs publics effectuent un réel travail de co-construction autour des fonctionnalités de l'agriculture urbaine et travaillent à sa multifonctionnalité. Il est important d'impliquer l'ensemble des quartiers et les différents types d'habitants d'une même commune, au-delà de ceux déjà sensibilisés. L'agriculture urbaine est une pratique ancrée dans notre sol qui peut transcender les différences d'appartenances, de langages et de classes sociales. Énormément de savoirs et de savoir-faire sont échangés entre les plus âgés, les actifs et les plus jeunes.



C'est une manière de créer du commun dans la ville : on crée une communauté autour d'une ressource et on en construit ensemble les modalités de partage.

Pensez-vous que les préoccupations alimentaires, à l'origine de la pratique de l'agriculture urbaine pour une partie de la population, puissent favoriser également une prise de conscience autour de la biodiversité ?

F.P. : En France, les jardins ouvriers créés par l'abbé Lemire à la fin du XIX^e siècle avaient une fonction alimentaire et morale : bêcher un jardin vaut mieux que d'aller boire au cabaret ! Par la suite, les jardins partagés ont permis de créer du lien social, d'embellir le quartier, de maintenir les espaces verts et de revégétaliser à partir des années 1990. La fonction écologique est donc surtout apparue récemment, dans la dernière décennie. L'agriculture urbaine fournit des pistes pour répondre à de grands enjeux et permet une prise de conscience de deux types de biodiversité : la biodiversité cultivée et la biodiversité sauvage. L'agriculture urbaine donne aussi l'opportunité de contrôler son alimentation, savoir ce que l'on mange, lutter contre les kilomètres alimentaires ou encore retrouver le vrai goût des aliments.

« Les jardins partagés sont des lieux de sensibilisation à l'écologie et à la préservation de la biodiversité »

Laurence BAUDELET-STELMACHER,
*Éthno-urbaniste, Directrice de l'association
Graine de Jardin.*

Les jardins partagés, qui sont les héritiers directs des jardins ouvriers puis familiaux, ont facilité le retour de l'agriculture urbaine. Quelle était la motivation principale de celles et ceux qui se sont engagés dans la création de ce type de jardin au début des années 2000 ?

Laurence BAUDELET-STELMACHER : Bien souvent ce qui ressortait des réunions, c'était l'envie de faire quelque chose pour son quartier et sa ville, de mener une action concrète pour améliorer le cadre de vie et créer du lien social, de trouver une activité permettant aux habitants de se rencontrer. Ce souhait faisait apparaître en creux la question de l'isolement. Il n'y a pratiquement plus de Nature en ville, hors l'être humain a besoin de contact avec le vivant, végétal et l'animal. La minéralité génère un mal-être. L'agriculture urbaine et les jardins associatifs contribuent à y remédier. Ces derniers vont continuer à se

développer dans beaucoup de villes mais aussi en milieu rural. C'est une tendance de fond, ce n'est plus un effet de mode, comme certains le pensaient il y a 20 ans. Une génération entière a pu jardiner en ville et a donné envie à d'autres de mener un projet. Ce sont des lieux de formation des citoyens, de sensibilisation à l'écologie et à la nécessité de préserver la biodiversité, de partage des connaissances et de convivialité. Ils permettent de toucher du doigt l'importance de la préservation des mécanismes du vivant, comme le cycle de l'eau ou la pollinisation.

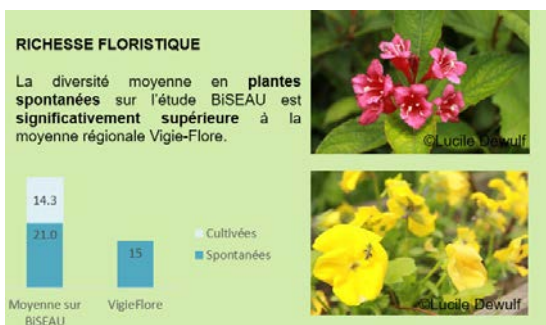
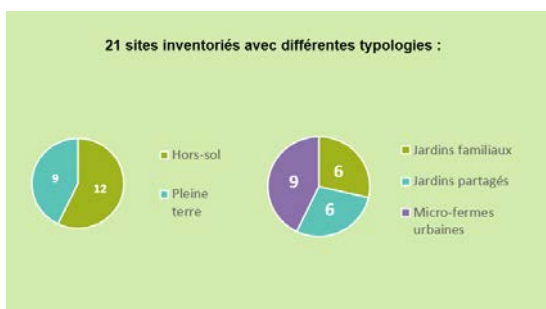
Pour les collectivités qui souhaitent développer une politique associant les habitants au lancement d'une dynamique d'agriculture urbaine, la création de jardin partagé semble, à l'image de la ville d'Arcueil avec le jardin Cauchy, être le vecteur incontournable. Votre expérience permet-elle de confirmer ce constat ?

L. B.-S. : Arcueil a été l'expérience la plus participative à laquelle j'ai participé. J'ai travaillé aussi avec la Ville de Paris mais les moyens ne sont pas les mêmes, on ne peut pas faire les mêmes choses. Il était extrêmement courageux de la part de la ville d'Arcueil d'avoir joué le jeu de la participation. Elle a réfléchi avec ses habitants en amont sur le processus et le contenu d'Arcueil Ville Comestible. Certes la validation et la décision finale sont revenues aux politiques, mais en amont tout s'est passé en collaboration avec les habitants. Il y a eu une vraie volonté politique, au-delà de l'aspect financier. Arcueil est une ville de 20 000 habitants, comme beaucoup de villes en France et en Europe. D'autres villes de même taille pourront se reconnaître et dupliquer ce qui a été fait à Arcueil dans leur propre ville.

Avez-vous pu observer une attention particulière à la biodiversité ordinaire mais aussi à la biodiversité cultivée dans ces espaces ? Au fil des années, cette attention a-t-elle évolué ?

L. B.-S. : C'est un aspect qui a effectivement beaucoup évolué. Il y a 20 ans, les jardiniers amateurs utilisaient trop de fertilisants, trop de produits phytosanitaires pour protéger leurs cultures. Il y a eu une prise de conscience très large au niveau du grand public, ce qui a fini par faire bouger les pratiques, notamment avec la volonté de manger sain. Beaucoup de collectivités territoriales sont passées au « zéro phyto » avant le vote de la loi Labbé (Loi n° 2014-110 du 06/02/2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national). La

convention signée entre la Ville et les associations gérant les jardins partagés ou familiaux, interdit l'utilisation de produits phytosanitaires. Les gens qui continuent à en utiliser sont minoritaires, car depuis le 1^{er} janvier 2019, les jardiniers amateurs ne peuvent plus acheter dans le commerce que des insecticides compatibles avec l'agriculture biologique. Beaucoup de choses ont été mises en place dans ces espaces : les jardiniers ont installé des ruches après avoir pris des cours d'apiculture, des nichoirs, ils ont aménagé des mares pour créer des zones humides, et donné vie à tout un écosystème.



Méthodologie des ateliers participatifs de co-construction

La méthodologie des deux ateliers participatifs a fait appel à l'intelligence collective afin de permettre des échanges entre intervenants et participants sous forme de discussions, sur le modèle du world café.

Dans chaque atelier, trois tables ont été mise en place pour permettre des interactions proches entre intervenants et participants pendant une demi-heure. Au bout d'une demi-heure, les intervenants changent de table et reprennent les échanges avec un nouveau groupe de participants. Chaque cycle d'une demi-heure s'est réparti en deux temps :

dans un premier temps, chaque intervenant a été invité à **présenter son expérience** au groupe face à lui ; dans un second temps, intervenants et participants de la table ont été invités à **réfléchir ensemble à une question posée** à tout l'atelier.

Cette méthode a permis à chaque intervenant d'avoir des pistes de réflexions concernant la question posée grâce à des éléments de contexte, des objectifs concrets et des solutions envisageables, formulés collectivement.

Services écosystémiques, biodiversité et nature en ville : qu'apporte l'agriculture urbaine ? Focus sur deux projets de recherche

En 2018, deux projets de recherche ont débuté autour des services écosystémiques rendus par l'agriculture urbaine, à Paris en petite couronne. BiSEAU, (Biodiversité et Services Ecosystémiques en Agriculture Urbaine) développé par l'ARB ÎdF et SEMOIRS (Evaluation des Services Ecosystémiques rendus par les Micro-fermes urbaines et leurs Sols), mené par l'INRA-Agroparitech. À l'occasion de cette table ronde, des premiers rendus de ces deux projets seront présentés. Au côté des chercheurs, des gestionnaires de sites seront présents pour apporter leurs témoignages sur leur perception, dans leur pratique et leur conception des espaces, de ces sujets.



@S.Derriere

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE BISEAU (Biodiversité et Services Ecosystémiques en Agriculture Urbaine)

Morgane BERNARD, *Chargé du programme BiSEAU à l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France/L'Institut Paris Region* et **Antoine LAGNEAU**, *Coordinateur de l'Observatoire de l'agriculture urbaine et de la biodiversité à l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France/L'Institut Paris Region*

L'ARB ÎdF a mis en œuvre en 2018 l'étude BiSEAU (Biodiversité et Services Ecosystémiques en Agriculture Urbaine) afin d'évaluer la richesse de la diversité biologique sur vingt-et-un sites en agriculture urbaine franciliens. S'étalant sur trois ans, jusqu'en 2020, ce projet permettra de mieux comprendre la contribution des espaces sélectionnés (jardins collectifs et micro-fermes urbaines) dans le maintien de la biodiversité en ville ainsi que les fonctions écologiques et services écosystémiques qu'ils fournissent. Jusqu'en 2020, trois campagnes d'inventaires taxonomiques et

d'analyses seront donc menées sur les 21 sites choisis, tous situés à Paris et en petite couronne (75, 92, 93, 94). Ce travail sera couplé à un relevé des pratiques de conception et de gestion des sites. Les protocoles choisis pour cette étude appartiennent à des programmes de sciences participatives (Florilèges, Spipoll...) à la fois pour sensibiliser les gestionnaires des sites inventoriés en effectuant des protocoles qu'ils peuvent reproduire, mais également dans le but de pouvoir bénéficier de données comparables avec d'autres sites de nature en ville.



@G-Mathieu



BiSEAU : restitutions des premiers résultats suite à la phase 1 de l'étude réalisée lors de la campagne de terrain 2018

L'agriculture urbaine, facteur de liens entre chercheurs et gestionnaires de sites

Entretiens avec Giulia GIACCHE, du Bureau de recherche Exp'AU/AgroParisTech Innovation pour le projet de recherche SEMOIRS AgroParisTech/Inra ;

Ana-Cristina TORRES, Maître de conférences Université Paris Est-Créteil, chercheuse associée au Centre d'Écologie et des Sciences de la Conservation (CESCO) ;

Vincent DORMEUIL, Directeur de la Fédération nationale des Jardins familiaux.

ENTRETIEN 1

Giulia GIACCHE : La recherche, partenaire essentiel pour appuyer les politiques agri urbaines des collectivités

Pourquoi avoir choisi les micro-fermes urbaines comme sujet de cette étude sur l'agriculture urbaine ?

Giulia GIACCHE : Depuis quelques années des formes originales d'agriculture urbaine, telles que les micro-fermes urbaines, caractérisées par leurs multifonctionnalités, se développent. Elles sont implantées sur des sols urbains construits ou non, et utilisent en général des résidus de la ville et en particulier des déchets organiques (compost, marc

de café, drêche de bière...).

Les micro-fermes rendent différents services. Certaines sont plutôt spécialisées dans la pédagogie et l'aspect éducatif, d'autres sont plus tournées vers la production. D'autres encore travaillent plus sur des événements culturels.

Dans le cadre du projet, nous étudions 7 micro-fermes (dont une expérimentale) situées à Paris et dans sa proche couronne. L'objectif principal de notre projet est d'étudier cette forme nouvelle d'agriculture urbaine et d'apporter des informations quantitatives quant aux services écosystémiques que celles-ci peuvent rendre.

Comment les acteurs de la recherche travaillent-ils avec les collectivités ?

G.G. : SEMOIRS est un projet multidisciplinaire : plusieurs équipes travaillent sur l'évaluation des services écosystémiques rendus par les micro-fermes. Ces services sont : le support de biodiversité (c'est-à-dire le potentiel d'un espace à permettre à des espèces animales ou végétales de faire tout ou partie de leurs cycles de vie), l'approvisionnement alimentaire (potentiel de production alimentaire et qualité de celle-ci), la régulation (de l'eau, du carbone, des déchets et du micro-climat) et les services culturels en particulier paysagers. Pour cela, nous nous appuyons sur des compétences variées dans une démarche pluridisciplinaire (pédologues, agronomes, écologues, sociologues et paysagistes),

et associations différents acteurs (porteurs de projets de micro-fermes, institut d'urbanisme et laboratoire de recherche). Les services écosystémiques sont appréhendés par une série d'indicateurs. Les données sont collectées au travers d'une démarche de recherche participative (une partie des données sont relevées directement par les porteurs de projet) en complément d'observations et mesures in-situ et en laboratoire réalisées par les chercheurs. L'ensemble de ces travaux doit permettre de mieux comprendre les micro-fermes, leurs fonctionnements et leurs effets (en termes de services rendus) et ainsi permettre à des collectivités ou autres acteurs de l'aménagement de mieux comprendre cet objet nouveau et l'intégrer dans la ville.

Y a-t-il des équivalents à l'étude SEMOIRS dans d'autres pays européens ? En Amérique du Nord ? Ou ailleurs ?

G.G. : Nous avons fait des recherches pour trouver d'autres études sur les micro-fermes. D'autres projets existent mais de nature un peu différente : à Paris et Nantes avec le projet FE-meter, en Gironde avec le projet MicroAgri, et aussi à Bruxelles avec le Projet UltraTree. Par ailleurs, une ancienne collègue de notre équipe avait déjà commencé à travailler sur les micro-fermes.

ENTRETIEN 2

Ana-Cristina TORRES : « La permaculture ou l'agroécologie permettent une prise de conscience nouvelle de la biodiversité »

Votre thèse intitulée Initiatives citoyennes de conservation de la nature en milieu urbain : rôle des jardins partagés permet-elle effectivement de montrer un rôle particulier des jardins partagés en matière de biodiversité cultivée ?

Ana-Cristina TORRES : Tout d'abord je voudrais souligner que ces jardins sont créés de façons diverses et particulières. Ils répondent aux caractéristiques du lieu ainsi qu'aux besoins et envies de leurs utilisateurs, ils présentent donc une multiplicité de formes et de manières de gestion. La biodiversité cultivée dans les jardins que j'ai étudiés, est très diversifiée. En grande majorité, elle est représentée par des plantes aromatiques, des petits fruits, des légumes et des fleurs qui ont une fonction décorative ou qui attirent les pollinisateurs. La plupart des jardiniers que j'ai rencontrés cherchent à acheter des semences non hybrides à des associations qui luttent pour le maintien des semences paysannes.

Mais ce n'est pas que la biodiversité cultivée qui est accueillie dans ces jardins. Nous avons montré que les jardins partagés accueillent une flore spontanée composée par 227 espèces. Presque un quart des espèces présentes sont pollinisées exclusivement par des insectes. Notre étude a montré que la présence de cette flore est favorisée par une gestion des jardins fournissant une hétérogénéité des habitats.



À travers les jardins partagés, les habitants développent-ils une prise de conscience nouvelle de la biodiversité ou bien le public qui les fréquente est-il déjà fortement sensibilisé ?

A.-C. T. : Certaines activités qui ont lieu dans ces jardins, comme les activités artistiques, les ateliers d'éducation environnementale, de découverte de la faune ou de la flore, les ateliers de compostage, ainsi que des techniques de permaculture ou d'agroécologie permettent une prise de conscience nouvelle sur l'importance de la biodiversité, notamment de la biodiversité ordinaire.

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué dans vos recherches à l'occasion de la rédaction de cette thèse ? Qu'est-ce qui vous a poussé à travailler sur les jardins partagés ?

A.-C. T. : Ce qui m'a le plus marqué, c'est que les jardins partagés sont rarement pérennes. Le statut non pérenne de ces espaces s'oppose à l'investissement fourni par les habitants jardiniers, qui ont peur de perdre ces espaces alors qu'ils représentent pour eux un travail quotidien de plusieurs années. Ce qui m'a poussé à travailler sur les jardins partagés a été mon intérêt pour les mobilisations collectives. Au début j'ai pensé étudier des initiatives cherchant à répondre à des problématiques de sécurité alimentaire et finalement j'ai trouvé des initiatives qui cherchent à inventer des pistes pour bien-vivre dans des villes hautement densifiées, des pistes qui impliquent des nouveaux rapports socio-écologiques.

Vincent DORMEUIL : « les jardins familiaux participent aux trames vertes et au développement de la biodiversité »

Peut-on dire que les jardins familiaux sont à la fois les ancêtres et les précurseurs du mouvement qui a contribué à la résurgence de l'agriculture urbaine ?

Vincent DORMEUIL : Oui on peut dire que les jardins familiaux sont les ancêtres de l'agriculture urbaine actuelle de par le fait que les jardins ouvriers puis familiaux existent depuis 120 ans. Aujourd'hui, les jardins familiaux représentent en moyenne 30 % de l'agriculture urbaine. Tout au long de leur existence, ils ont cherché à rapprocher le végétal de l'humain en ville et en centre-ville, à permettre aux citadins d'avoir une petite production personnelle, tout en pratiquant une activité saine. Cependant avec la pression foncière dans les villes dans les années 1980, les jardins ont été déplacés en périphérie. L'agriculture urbaine actuelle correspond à des besoins émergents, comme celui d'avoir un paysage végétalisé urbain différent de celui des parcs, des espaces potagers que l'on souhaite de plus en plus en centre-ville, une production en circuit court etc. Alors on crée des jardins collectifs, on s'approprie les espaces en pied d'immeuble, sur les toits d'immeubles ou d'écoles pour y créer des jardins pédagogiques. Chaque lieu peut être utilisé pour l'agriculture urbaine et servir à l'ensemble de la société. Car l'ensemble de la société est concerné et s'est emparé de la problématique environnementale et de la préservation de la biodiversité.

Comment la volonté de la Fédération de supprimer intrants et engrais chimiques est-elle perçue par les jardiniers ?

Y a-t-il des formations, des accompagnements pour aider les adhérents à évoluer dans leurs pratiques culturelles ?

V. D. : La pratique du jardinage évolue avec le temps. Ce qu'on pouvait voir avant avec l'utilisation d'intrants et de produits chimiques pour les engrais et la lutte contre les agresseurs ne se fait plus. Depuis 10 ans, la Fédération a mis en place une Charte de l'environnement qui interdit l'utilisation de produits phytosanitaires et encadre la gestion d'intrants, avec une obligation de sourcing pour en connaître l'origine et les particularités. Nous prônons aussi l'autosuffisance en matière de paillage par exemple, grâce à la plantation de haies. Certains jardiniers ne comprennent pas pourquoi un terrain doit rester nu en hiver ou

ont de mauvaises pratiques. Nous formons nos responsables de jardins auprès de professionnels, afin qu'ils transmettent les bonnes pratiques aux autres. Jardiner au naturel est faisable et possible.

Comment se positionne la Fédération dans cet engouement autour de l'agriculture urbaine ? Pensez-vous que ce phénomène puisse jouer en faveur de la préservation, voire de l'expansion des jardins familiaux autour des métropoles ?

V. D. : Autour des métropoles oui, mais le problème reste la petite périphérie et les cœurs de villes où il y a un manque de foncier évident. Il faut attendre 8 à 10 ans en région parisienne pour avoir une parcelle ! Les jardins familiaux offrent une plus grande biodiversité que les autres types d'agriculture urbaine, mais ils sont davantage tournés vers l'auto production : le jardinier cultive pour lui mais pas pour le quartier, contrairement aux associations ou aux start-ups. Nous avons pour objectif de changer ça, pour que les jardins familiaux deviennent de vrais acteurs de l'agriculture urbaine redistribuée, qu'ils soient à la fois vecteurs de lien social et de production alimentaire tournée vers les autres, qu'ils participent aux trames vertes et au développement de la biodiversité, qu'ils répondent davantage aux besoins émergents et à cet engouement des populations urbaines pour avoir leur petite production potagère. ■



15, rue Falguière
75740 Paris Cedex 15
Tél. + 33 1 77 49 76 03
contact.arb@institutparisregion.fr
www.arb-idf.fr